

Fatca coûte cher, même aux Etats-Unis

FISCALITÉ La loi imposée par les Etats-Unis aux établissements bancaires a rapporté 10 milliards de dollars en impôts, selon le fisc américain. Pourtant, une étude montre que les coûts de mise en œuvre sont tels que Fatca n'aurait en fait rapporté qu'une centaine de millions de dollars

MATHILDE FARINE
@MathildeFarine

En octobre dernier, le fisc américain se frottait les mains. La mise en œuvre de la loi Fatca, dont l'objectif est de lutter contre l'évasion fiscale, a poussé 100 000 contribuables américains à se déclarer, rapportant 10 milliards de dollars d'impôts, expliquait l'Internal Revenue Service (IRS), le fisc américain.

Selon une étude, la réalité est un peu plus compliquée. Le prix à payer pour la mise en œuvre de cette loi, décidée en 2010 et qui impose une série d'obligations pour les banques étrangères, éclipse une grande partie des gains. On le savait déjà pour le reste du monde.

Agrégeant toutes les estimations, Nigel Green, fondateur et directeur de deVere Group, un cabinet de consultants financiers actif dans le monde entier et initiateur de la campagne Repeal Fatca (abroger Fatca), dans une opinion publiée dans le *Wall Street Journal*, fait l'extrapolation suivante: dans le monde, le coût juridique de Fatca «peut aller de 60 à 170 milliards de dollars».

Jusqu'à 2000 milliards

La Chambre de commerce américano-suisse va même plus loin: «Une estimation provisoire et approximative montre que les coûts de mise en place de Fatca représentent entre 5 et 10 millions de dollars pour chaque institution financière, donc un total de 1000

250 mios

Fatca a coûté entre 250 et 300 millions de francs aux banques suisses.

à 2000 milliards de dollars si elles l'adoptent toutes.» Or, soulignent encore les auteurs, «les institutions financières devraient passer ces coûts énormes aux clients, par le biais de commissions plus élevées. En raison de bénéfices moindres, les pays encaisseront des pertes d'impôts considérables.» Pour les institutions suisses, il n'y a pas de chiffre pré-

cis, mais les coûts sont estimés entre 250 et 300 millions de francs.

Or, si Fatca saigne les banques étrangères, elle entraîne également des coûts aux Etats-Unis. Un professeur de la Texas University School of Law, William Byrnes, a fait le calcul. Alors que l'IRS estimait pouvoir récolter 800 millions de dollars par an, il considère que le montant est plus proche de 200, voire 100 millions, une fois que l'on déduit les frais de fonctionnement du fisc américain pour mettre en œuvre ce dossier. De quoi financer le gouvernement fédéral pour... moins d'une demi-heure, assène le professeur, qui estime que Fatca pourrait finir par coûter davantage qu'elle ne rapporte.

Si l'on tient compte de l'économie américaine dans son

ensemble, la facture s'alourdit encore. Selon la Tax Foundation, se conformer à Fatca a impliqué 4,45 millions d'heures de travail et un coût de 165,8 millions de dollars en 2016.

«Le gros du pognon»

Tous les montants perçus ne vont pas dans les coffres publics, «mais chez les revendeurs finaux. Fatca était à peine décidée que les cabinets de compliance ont fleuri, offrant leurs services et estimant que l'abrogation de la loi n'était pas envisageable», souligne Nigel Green. Autant ce dernier que William Byrnes s'étranglent devant les montants encaissés par d'autres acteurs. «Le gros du pognon va aux comptables, juristes et informaticiens qui aident les institu-

tions financières à passer leurs clients au crible pour y trouver des indices d'américanité», estime Nigel Green, qui pointe surtout les «big four», KPMG, Deloitte, Ernst & Young et PwC. Des frais tout simplement «stupéfiants», selon William Byrnes.

Le professeur s'est montré critique envers Fatca dès sa mise en œuvre. En 2015, il publiait un article où il évaluait les coûts et bénéfices de la nouvelle loi, et concluait que sa mise en place revenait à voir le Trésor américain partir à la chasse aux «lutins» tant les montants semblaient faibles par rapport aux sommes engagées pour les retrouver. Pour Nigel Green, tout cela montre qu'«en tant qu'outil de revenu pour le porte-monnaie public, la loi est un échec». ■